

(plats préparés), ou des entreprises qui revendent les produits à des sociétés et des institutions.

Lotte

Les acheteurs recherchent des queues de lotte congelées (qu'ils coupent après avoir importé le poisson entier), surgelées à l'unité ou en blocs de 10 kg, emballées individuellement, avec ou sans la peau. Les catégories de poids sont : moins de 1 kg, 1-2 kg et 2 kg et plus. Il existe également un marché pour les filets surgelés à l'unité, pesant environ 800 g. Certains acheteurs envisagent la possibilité d'offrir des portions individuelles d'un poids donné (environ 200 g, dans bien des cas). En règle générale, les acheteurs sont des grossistes, des usines de transformation (plats préparés), des entreprises qui revendent les produits à des sociétés et à des institutions, et même des centres de congélation.

Brochet et autres poissons d'eau douce

Il existe un marché pour le brochet et les filets de brochet congelés. Le Canada est pratiquement le seul fournisseur de ces produits en France. Des droits de douanes de 8 à 9 p. 100 s'appliquent aux produits du brochet. La majeure partie des brochets entiers est vendue aux supermarchés, que ce soit directement ou par l'entremise d'importateurs. La majorité des produits de brochet sont vendus à des usines de transformation, que ce soit directement ou par l'entremise de grossistes, pour la confection de divers plats préparés, y compris les fameuses quenelles de brochet. Le marché est également très prometteur pour les filets de perche, le chinchard, l'omble de l'Arctique et le corégone.

Anquille congelée

Les anguilles congelées importées par la France sont achetées par le secteur des produits fumés et doivent concurrencer bon nombre d'autres produits fumés. Des droits de douanes de 3 p. 100 s'appliquent à l'anguille congelée.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS :

Ambassade du Canada

35, av. Montaigne,

Paris, France 75008

Tél. : (011-33-1) 47-23-01-01

Télex : 280806

Télécopieur : (011-33-1) 47-23-56-28

M. Yannick Dheilly

Agent de commerce